



ASBL **DOMAINE MON PLAISIR**  
Allée de la Dinzelle 100  
7090 Braine - le - Comte.  
Tél. : 067552591  
<http://www.domainemonplaisir.org>

Responsable de la commission animation  
**Cindy Fierain**  
GSM: 0472 483 137 après 17 h.

## **Informations concernant les Vacances de printemps 2018**

### **A la journée :**

#### **Nous t'offrons :**

- Des animations variées suivant un thème choisi: (dans chaque groupe)  
Connaissance des autres, atelier cuisine et contes, jeux du monde, d'intérieur et d'extérieur, jeux sportifs et piscine, activités manuelles, danses, expression corporelle et théâtrale, etc.
- Une ambiance dynamique créée par des animatrices et animateurs brevetés.
- Une atmosphère saine et détendue près du Bois de la Houssière.
- Nous sommes reconnus par l'ONE et différentes mutuelles. (apporter 2 vignettes)

#### **Le séjour à la journée :**

- Entre le lundi 2 avril à 9h et le vendredi 13 avril à 17h
- Uniquement par semaine complète, du lundi au vendredi (5 jours).
- Pour les jeunes âgés de +4 ans à -14 ans. (date anniversaire et pas d'exception)
- L'arrivée se fait avant 9h et le départ après 17h30.
- Une garderie est assurée le matin dès 7 h et le soir jusque 18 h.
- **Prix: Sans repas : 20 €** pour la semaine de 5 jours.  
Attention, **votre enfant doit apporter ses tartines.**

#### **Renseignements et inscriptions :**

- Fierain Cindy au 0472 483 137 après 17 h.
- Godeau Guy au 0497 856 771 ou 067 554 839 ou [domainemonplaisir@outlook.com](mailto:domainemonplaisir@outlook.com)

#### **Attention :**

- Obligation d'inscrire votre enfant par mail ou en téléphonant (voir ci-dessus).  
Une fiche santé vous sera envoyée. Celle-ci devra être complétée et renvoyée à l'adresse du centre ou remise, au plus tard, le jour de l'arrivée du jeune.  
C'est pour la bonne organisation de notre centre, les assurances, l'ONE, etc.
- **Le paiement** se fait sur notre compte n° BE29 0682 0007 5964 avec en communication : le nom et prénom de l'enfant.
- Il vous est demandé un acompte de **50%** sur le prix du séjour lors de l'inscription et le solde à l'arrivée de l'enfant, sauf si ce paiement est pris en charge par un organisme agréé. (CPAS, SAJ, SPJ, Institution,.....)
- **L'inscription sera prise en considération, après avoir reçu l'acompte.**
- Nous accueillons 50 enfants maximum par jour.

**La commission animation.**